

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 14 juin 2022 à 19h00
(Salle du Conseil – rue du Centre, 80 à 4990 Lierneux)**

Présences

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	André SAMRAY (Président de la CLDR) (excusé)	
	Marie-Jeanne LAMBOTTE	Philippe MATHIEU (Démissionnaire du Conseil)
	Luc TRIFFAUX	Emile BASTIN
	Guy MATHIEU	Vincent PEFFER
Géographique		
Lierneux	Francis SALME (Démissionnaire)	Jean-François GENDEBIEN
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE (excusé)
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY (excusée)	Gaston LEROUX
Jevigné	Diane NINANE (excusée) (Démissionnaire)	Séverine LEJEUNE (Démissionnaire)
Verleumont	Jacques HENRY	Pierre-Dominique RUYSEN (excusé)
Trou de Bra	Edgard DEBACKER (excusé)	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/La Falize	Antoine NEUFORGE	Amandine TOURBACH
Associatifs et autres		
	Raymond MATHIEU	Lionel LUGENTZ
	Pierre MOSKWYN	Dominique BARBETTE
	Alain DANIEL (excusé) (Démissionnaire)	Huguette SPRIET (excusée)
	Patrick GERMAIN	Etienne HUMBLET (excusé)
	Jean-Pierre DELWAIDE (excusé)	Georges DUBOIS (démissionnaire)
	Lionel MERTENS	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER (excusé)	Henry NAVEAU
	Paul BRIOL (excusé)	Isabelle LECOMTE
Membres des GT invités		

Agent accompagnateur GREOVA : **Alix EVRARD**

Agent administratif : **Maud COUNSON**

Ordre du jour

1. Suivi et discussions relatives au lancement du PCDR – Reprise de contact
2. Divers

Déroulement de la réunion

1. Suivi et discussions relatives au lancement du PCDR – Reprise de contact

Mme LAMBOTTE et Mme EVRARD ouvrent la réunion en remerciant les membres de leur présence après une si longue période sans entrevue.

Il s'agit aujourd'hui pour Mme EVRARD, qui représente non pas l'auteur de programme mais bien l'agent accompagnateur (GREOVA), de faire enfin valider le PCDR finalisé et d'expliquer aux membres les raisons du retard relatif à la présentation du PCDR au *Pôle d'Aménagement du Territoire*, attendue depuis un an.

Mme EVRARD explique en détails, à tous, les raisons qui ont justifié ce retard en tissant un récapitulatif de l'ODR depuis ses débuts :

- L'ODR de Lierneux (la seconde) a été lancée en 2008, avec comme organisme accompagnateur non pas le GREOVA mais la *Fondation Rurale de Wallonie*, et avec comme auteur de programme un bureau d'études bruxellois nommé JNC.
- Entre 2008 et 2014, malgré le travail de JNC (Partie 1 *Etude socio-économique*, Partie 3 *Diagnostic partagé*, Partie 4 *Défis et objectifs de développement* du dossier PCDR à présenter à la *Région wallonne*), la FRW et la Commune ne sont pas parvenues, de concert, à terminer la *Consultation citoyenne* (Partie 2 devant être rédigée par la FRW). Aucun projet n'a donc alors pu être imaginé pour la Partie 5 *Fiches-projets* et l'ODR a fini par être mise sur pause. Bien qu'il soit difficile d'en juger aujourd'hui la cause pour Mme EVRARD comme pour l'actuelle législature communale, qui ne faisaient pas encore partie des acteurs de l'ODR, on peut supposer à l'époque un manque de suivi de la législature communale en place, ainsi que l'absence de JNC aux réunions citoyennes (dont le siège, pour rappel, est à Bruxelles), laissant la majorité du travail relatif à la Partie 5 *Fiches-projets* à l'organisme accompagnateur (FRW).
- En 2014, la FRW, pour les raisons précitées, souhaite donc se désolidariser de la Commune de Lierneux, qui fait alors appel au GREOVA comme nouvel organisme accompagnateur.
- La consultation citoyenne est donc reprise depuis le début par le GREOVA (Mmes VANNI et EVRARD), tandis que JNC, toujours désigné comme auteur de programme, actualise ses travaux (parties 1, 3 et 4 versions 2016/2017). Le GREOVA encadre les GT et la CLDR qui, au fil du temps, élaborent une liste de fiches-projets devant être pour une grande partie réfléchies, rédigées et finalisées par JNC dans la partie 5 *Fiches-projets* du PCDR. JNC, en les personnes de Mme CAMPANELLA (employée) et Mme BAUSSON (stagiaire), manque souvent à l'appel des réunions de la CLDR au regard de sa localisation à Bruxelles et de ses déplacements tarifés de manière très onéreuse, si bien que les fiches des trois lots sont finalement rédigées par la Commune avec l'aide du GREOVA, en laissant cependant à JNC les points relatifs à l'estimatif budgétaire ainsi qu'aux plans et cartes relatifs à ces fiches-projets (4 du lot 1 et 1 du lot 2).
- Outre ces entrevues, entretiens compliqués et suivis de loin par JNC, Mme CAMPANELLA et Mme BAUSSON quittent l'équipe de JNC. M. HERR les remplace et ne peut se déplacer à Lierneux qu'une seule fois avant la longue première immobilisation covid-19. Presqu'un an plus tard, en janvier 2021, M. HERR n'a toujours envoyé aucun plan ni estimatif, si bien que

des nouvelles visites de terrains sont finalement prévues avec lui pour lui permettre de pouvoir finaliser son travail...un mois avant sa démission.

- Alors que plus personne n'est en charge du dossier chez JNC (qui lui fait bien comprendre que son travail commencé en 2008 est désormais terminé), Mme EVRARD du GREOVA doit finalement corriger certains points de ces fiches (estimatifs budgétaires non répartis entre la Commune et le DR, par exemple), tandis que la Direction du Développement rural, sollicitée pour relecture, l'informe que la fiche 1.2 LA PREUX pose problème au niveau des plans et ne peut être présentée comme telle au *Pôle d'Aménagement du Territoire*.
- La cartographie réalisée par JNC devant obligatoirement accompagner la partie 1 *Etude socio-économique* laissant également à désirer, le service cartographique du GREOVA décide, avec la Commune, de les corriger, tandis que la Commune doit actualiser l'étude socio-économique de 2016 réalisée par JNC.
- Suite à une proposition citoyenne, Mme EVRARD a attendu les nouveaux plans de la fiche-projet 1.2 précitée, qui ne lui sont finalement jamais parvenus, si bien que c'est à nouveau le service cartographique du GREOVA qui a finalisé cette fiche-projet 1.2 LA PREUX en avril 2022.
- Entre temps la nouvelle circulaire ministérielle relative, entre autres, aux grosses modifications de subsides du DR (projets désormais catégorisés avec subsides différenciés y relatifs, et disparition de la prise en charge encore à 50% des frais par le DR au-delà de son premier subside de 500.000 €), a valu à la Commune de Lierneux, qui venait enfin de voir ses fiches du lot 1 finalisées par JNC (donc désormais non modifiables), une future impossibilité d'assurer ses nouvelles quotes-parts communales, devenues énormes et laissant entrevoir que les fiches du lot 1 devront être revues à la baisse au cours des 10 ans du PCDR, ou que certaines fiches des lots 2 et 3 pourraient être plus facilement réalisables.
- Enfin, un ajout à la circulaire du DR reçue par Mme EVRARD en 2021 a imposé un nouveau modèle-type de fiche-projet à partir de janvier 2022. Le GREOVA supposait que la présentation du PCDR de Lierneux devant le PAT se ferait avant ce délai de janvier 2022. Cela n'ayant pas été le cas, Mme EVRARD et la Commune ont donc dû procéder à la réécriture des 4 fiches du lot 1, ce qui a encore fait perdre du temps à la finalisation de ce PCDR. Bien que le DR ait finalement informé le GREOVA que, dans le cas des Communes en phase de finalisation PCDR comme Lierneux, les fiches pouvaient finalement être présentées selon l'ancien modèle de fiche-projet, cette information est tombée trop tard : toutes les fiches du lot 1 ayant déjà été réécrites selon la nouvelle mouture. Les fiches du lot 2 et 3 n'ont par contre pas été retouchées.

En résumé, depuis le début de son accompagnement du PCDR de la Commune de Lierneux en 2014, le GREOVA, pourtant désigné uniquement comme organisme accompagnateur, a plus d'une fois dû suppléer aux missions de l'auteur de programme JNC.

Maintenant que tout est terminé (dossier PCDR et Annexes), il ne manque plus que la validation de la CLDR pour que Mme EVRARD puisse envoyer le dossier à Mme DELHAGE pour avis de recevabilité. Si celui-ci est positif, une présentation de ce PCDR devant le *Pôle d'Aménagement du Territoire* est à espérer entre septembre et janvier prochains, et une première convention pourrait être sollicitée auprès du DR pour lancer la concrétisation d'une première fiche du lot 1, si ce n'est pas en octobre 2022, en avril 2023.

Tous les membres sont ensuite invités à observer le nouveau plan légendé relatif à la fiche-projet 1.2 LA PREUX, réalisé par le cartographe du GREOVA. Tous le valident et une bonne nouvelle tombe : un Comité de gestion serait en train de se créer à Sart pour la future gestion de ce lieu (phase 1 : préau et salle communale, sentier géologique, modes doux), ce qui rend possible le choix de cette fiche comme

première fiche-projet du lot 1 à concrétiser avec l'aide du DR, fiche qui sera d'ailleurs à présenter plus précisément au PAT lors de la prochaine défense du PCDR de Lierneux.

Mme EVRARD présente enfin aux membres les tableaux récapitulatifs de toutes les fiches-projets. Une discussion s'ensuit relativement aux futures nécessités budgétaires de la Commune : soit revoir les fiches du lot 1 à la baisse au niveau des frais, soit privilégier à la place les fiches des lots 2 et 3. La CLDR sera évidemment conviée à l'avenir pour toutes ces futures décisions et modifications.

A l'unanimité, tous les membres valident la décision de présenter ce PCDR finalisé au PAT dans un avenir proche.

2. Divers

M. Alain DANIEL et Mme Diane NINANE se sont, en ce jour, portés démissionnaires de la CLDR. Il s'agira donc, dans un futur proche, de les remplacer. Mme EVRARD leur enverra néanmoins une copie de ce présent PV pour dernière information.

Dans le cadre du lot 0, dont les GT reprendront avec la future entrée du PCDR dans sa validité de 10 ans, il est suggéré de restaurer un *arboretum* intéressant sur la commune.

Rapporteur : Alix Evrard